

Bassin Seine amont

Référent :  
Julien PEON

Masse d'eau : ru de Noé

Communes :  
Loches sur Ource

#### Contexte et objectifs :

Sur le territoire de la Seine Amont, la restauration physique des cours d'eau et le rétablissement de la continuité écologique représentent un fort enjeu et constituent une des priorités de gestion au regard du bon état écologique exigé par la Directive Cadre sur l'Eau.

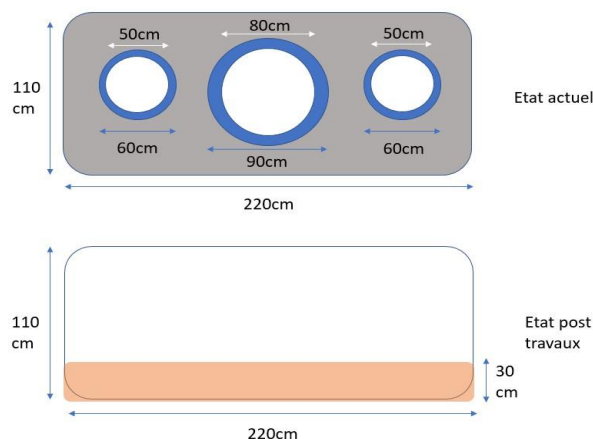
L'ouvrage en aval du ru de Noé constitué de 3 buses maçonnées constitue un obstacle au libre écoulement des eaux et un point de blocage des écoulements.

#### Description de l'opération :

Le projet consiste à restaurer la continuité écologique sur l'ouvrage en remplaçant les 3 buses maçonnées par un pont cadre afin d'augmenter le débit passant et favoriser la continuité écologique.

**Coûts estimatifs :** 25 000 € TTC

**Subventions :** 80 % de subvention de l'AESN



#### Avancement :

Le dossier loi sur l'eau a été rédigé et validé par les services de l'Etat en 2019. Des entreprises ont été consultées pour obtenir une première estimation des travaux. Celle-ci s'avère supérieure au budget prévu en 2019. Il est donc proposé au Bassin d'inscrire au budget 2020 une enveloppe financière plus conséquente pour pouvoir réaliser les travaux à l'été 2020.

